

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 28 janvier 2026



CONTACTS PRESSE :

Département de Loire-Atlantique

Service.presse@loire-atlantique.fr

Tél. 02 40 99 11 13

Suite à un affaissement de chaussée

Les ponts de Mauves resteront fermés jusqu'à nouvel ordre

Le Département de Loire-Atlantique, gestionnaire et copropriétaire avec Nantes métropole des ponts de Mauves, a autorisé la réalisation de travaux de rénovation indispensables à la sécurisation de l'alimentation en eau potable sur les réseaux situés sous ces ouvrages d'art. Ces travaux s'inscrivent dans la continuité du programme de rénovation des ponts, finalisé début 2025 par le Département. Construits à la fin du XIX^e siècle, les ponts de Mauves, sur la RD 31, voient passer environ 4 500 véhicules par jour.

Au cours des travaux menés par Atlantic'eau, **une partie de la chaussée s'est affaissée** juste avant le pont principal, côté sud. Il est important de préciser que l'ouvrage d'art en lui-même, c'est-à-dire la structure du pont métallique, son tablier et les piles, n'a pas été impacté.

Afin d'assurer la sécurité des usagers, mardi 27 janvier après-midi, **le Département a pris immédiatement la décision d'interdire la circulation sur ces ouvrages**.

Des analyses et diagnostics techniques sont en cours afin d'étudier les conditions de remise en état de la chaussée et garantissant la pérennité du patrimoine. Toutes les équipes sont mobilisées pour trouver des solutions adaptées permettant une réouverture des ponts à la circulation en toute sécurité et dans les meilleurs délais. **Aucune réouverture à la circulation ne pourra intervenir avant la semaine prochaine.**

La traversée des ponts est possible à pied ou à vélo uniquement sur la passerelle aval de 17h à 9h (en dehors des horaires de chantier). Compte tenu de l'ouverture d'une seule des deux passerelles, les cyclistes devront rester pied à terre.

Rappel des travaux sur les ponts de Mauves pour sécuriser l'alimentation en eau potable du territoire réalisés par Atlantic'eau :

Atlantic'eau, service public de l'eau potable en Loire-Atlantique, procède à des travaux pour sécuriser l'alimentation en eau potable des communes situées à l'est de la Loire-Atlantique. Ces opérations démarrées en janvier et devront se poursuivre normalement jusqu'au 15 avril 2026.

La conduite qui passe actuellement sous les ponts de Mauves (côté aval –Nantes) est vieillissante et présente un risque de casse. Pour assurer la continuité de service, une nouvelle canalisation d'eau potable doit être posée de l'autre côté du pont (côté amont –Angers). D'un diamètre plus important que celle existante, cette conduite permettra d'augmenter la capacité de transfert d'eau potable du sud, depuis l'unité de production d'eau potable de Basse-Goulaine, vers le nord-est du département.

Atlantic'eau a confié la maîtrise d'œuvre à SAFEGE et la réalisation des travaux à l'entreprise SADE, à l'issue d'une procédure d'appel d'offres. L'investissement d'un montant de 900 000 € HT est porté par Atlantic'eau, avec la participation du Département de Loire-Atlantique à hauteur de 450 000 €, dans le cadre d'une coordination technique liée à la réalisation en 2020 par le Département de l'aménagement piéton et cyclable sur les Ponts de Mauves et son impact sur la conduite d'eau potable.